

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL Section O. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL, KAYANZA 531.0805/04..F/2024 POUR LA FOURNITURE DE 475 BANCS PUPITRES, 56 CHAISES, 8 TABLES BUREAUX, 8 TABLES ORDINAIRES, 4 ETAGERS ET 4 ARMOIRES.

- Date de publication : 14/02/2024

- Date d'ouverture : 1/03/2024

1. Objet

La Commune KAYANZA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture de 475 bancs pupitres, 56 chaises, 8 tables bureaux, 8 tables ordinaires, 4 étagères et 4 armoires.

2. Financement du marché

La Commune KAYANZA a encaissé les reliquats sur le guichet non affecté, exercice 2021-2022 après la réception des travaux de construction des latrines plus adduction d'eau potable au CDS et ECOFO GAHAHE. La totalité de ces reliquats seront affectés dans l'équipement des infrastructures en construction.

3. Spécification du marché

3.1 Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en seul lot.

3.2 L'ensemble des fournitures sont à livrer dans un délai maximum de deux(2) mois.

Désignation	Bois	Unité	Quantité	Délai d'exécution
1. Bancs pupitres	Grévelia	pce	475	2 mois
2. Chaise	Grévelia	pce	56	2 mois
3. Table ordinaire	Malkhamia / ou Eucalyptus	pce	8	2 mois
4. Tables bureaux	Malkhamia / ou Eucalyptus	pce	8	2 mois
5. Étagères	Malkhamia / ou Eucalyptus	pce	4	2 mois
6. Armoires	Malkhamia / ou Eucalyptus	pce	4	2 mois

NB : MALKHAMIA = UMUSAVE

4. Condition de participation

- 4.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales, possédant les conditions techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché ;
- 4.2 Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des cas d'inéligibilité énumérée du Code des Marchés publics.

5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

- 5.1 Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service ; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au Bureau de la Commune KAYANZA, moyennant le paiement de cent mille (100 000fbu) francs burundais : **50 000 Fbu** sur le compte Général du trésor N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et **50 000fbu** au compte N° **0040150-01-71** ouvert à la BANCOBU au nom de la commune de KAYANZA.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

- 5.2 Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à : Monsieur l'Administrateur Communal et Personne Responsable des Marchés Publics, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

6. Présentation de l'offre

- 6.1 Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission d'un million deux cent mille francs Burundais (1 200 000FBU), *Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.*

La non présentation de la garantie de soumission est cause de rejet automatique de l'offre.

- 6.2 Les offres doivent être soumises à La **Commune de KAYANZA**
L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

7. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

8. Date limite de dépôt des offres

- 8.1 Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse ci-dessus indiquée au plus tard le .../.../2024 à 12 heures précises.
- 8.2 Toute offre reçue après la date limite et l'heure de dépôt ne sera pas prise en considération.

9. Séance d'ouverture des offres

- Les offres seront ouvertes le 01/03/2024 à 12 heures 30 min précises en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants. Le procès-verbal d'ouverture des offres doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

10. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualifications sont :

Les soumissionnaires doivent faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché ; à cette fin, leurs offres doivent fournir les informations exigées dans les documents suivants :

10.1 Au niveau administratif il faut présenter :

1. Preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché ;
2. Caution de soumission sous forme de garantie bancaire suivant le modèle du DAO
3. Statuts du soumissionnaire ;
4. Attestation de non redevabilité aux impôts et taxes en original délivrée par les services de l'OBR.
5. Certificat d'Immatriculation fiscale (NIF) ;
6. Adresse fixe connue du soumissionnaire ;
7. Registre de commerce ;
8. Attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce ;
9. Attestation de non redevabilité de l'INSS en cours de validité, en original.

10.2 Au niveau technique :

La participation à la concurrence est ouverte à toute personne physique ou morale résidant au Burundi, justifiant des capacités juridiques, financières et techniques requises pour exécuter les travaux.

10.3 Au niveau financier il faut présenter :

1. Le bordereau des prix unitaires ;
2. La soumission financière.



Fait à KAYANZA, le 06/02/2024

NIYONIZIGIYE Godefroid

**Administrateur Communal et Personne
Responsable des Marchés Publics**